



SERVICE EDUCATION, ENFANCE ET JEUNESSE

Affaire suivie par : Bouchaïb KENTAOU
☎ : 04 75 49 86 58
06.70.64.06.56

A l'attention des parents d'élèves.

Viviers, 07 juillet 2022.

Objet : Réinscription de votre enfant

Pour une réinscription (votre enfant était inscrit cette année)

AU PLUS TARD LE DIMANCHE 7 AOUT 2022

Pour la réinscription de votre enfant, Je vous invite dans un premier temps **à vérifier et à faire les modifications nécessaires sur le portail famille.** (de nombreuses familles n'ont pas rempli ce contrat l'année dernière)

Pour cela après vous être connecté à <https://portail.berger-levrault.fr/MairieDeViviers07220/accueil>

1. Vous cliquez sur l'onglet « Espace famille » situé **à gauche de la page** puis sur « Dossiers de famille ».
2. Vous cliquez ensuite sur le nom de chaque parent et vous vérifiez toutes les informations. Vous modifiez si nécessaire (informations de base, adresse et informations fiscales) et en bas à droite vous cliquez sur « soumettre la modification »
3. Vous effectuez la même chose pour chacun de vos enfants (**informations générales, autorisations, données sanitaires et contacts**). Idem soumettre les modifications.

Toutes les modifications des données lors de ces étapes vont systématiquement générer une demande envoyée à notre service. Nous validerons ces demandes.

Pour vérifier que ces demandes ont été validées (attendre au moins 24 heures). Retournez sur le portail famille et cliquez sur l'onglet « mon espace citoyen » et vous pourrez vérifier que vos demandes ont été validées.

A partir du moment où toutes vos modifications ont été validées vous pourrez télécharger toutes les pièces jointes que nous vous avons envoyées. Si vous n'avez rien reçu par mail nous vous invitons à vous rendre sur le site de la commune pour télécharger l'ensemble des documents à fournir (comme c'est une réinscription, ne pas remplir la fiche d'inscription vierge, seules les attestations de réinscription suffisent).

<https://www.mairie-viviers.fr/>

En résumé pièces à joindre :

- Fiche de réservation 2022-2023
- Attestations de réinscription.
- Règlement intérieur.
- Fiche de liaison sanitaire.
- Copie des vaccinations.
- Copie du livret de famille (parents et enfants).
- Attestation du quotient familial CAF/MSA (à télécharger sur mon espace C.A.F).
- Copie du jugement pour la garde de l'enfant (si nécessaire).

Vous devrez déposer le dossier complet sous enveloppe à la boîte aux lettres de la mairie en précisant « Pour le service périscolaire ».

Merci de penser à dater et à signer tous les documents (comme demandé).

Attention : après le dimanche 7 août 2022, tout dossier déposé au-delà de ce délai sera enregistré en fonction de l'avancée des saisies. Nous serons certainement dans l'obligation de refuser l'accueil de votre enfant à la rentrée scolaire.

Nous restons à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches en nous **contactant en priorité sur le numéro de téléphone fixe du 04 75 49 86 56.**

Cordialement

L'équipe du service Education, Enfance et Jeunesse.